

**BULLETIN
SPÉCIAL**
JUIN 2013

L'ACTUALITÉ *Adéloise*



À Sainte-Adèle.... **Changer nos habitudes un geste à la fois**

La protection de l'environnement est un enjeu majeur de notre société et nous devons toutes et tous mettre l'épaule à la roue. Par le biais de l'Actualité adéloise, à chaque parution, le comité consultatif en environnement (CCE) vous donne de judicieux conseils et de précieuses informations concernant nos interactions avec la nature.

Nous avons décidé de publier une *Adéloise* spéciale qui regroupe une foule de conseils et qui fait aussi le point sur la réglementation concernant les matières résiduelles.

Changer nos habitudes un geste à la fois, cela veut dire que l'époque du « tout au bord du chemin » est chose du passé. Cela veut dire que mes poubelles doivent subir une cure minceur de conscience.

De son côté, la Ville, comme institution, se doit aussi de faire des efforts. Pour ce faire, nous avons embauché, pour cet été, une personne qui interviendra auprès de la population à l'écocentre, à domicile et au marché public. La Ville a aussi posé des gestes concrets pour la

préservation de la qualité de l'air et pour ses économies d'eau potable.

Enfin, la Ville de Sainte-Adèle devra développer une stratégie cohérente et efficace en partenariat avec les autres villes de la MRC des Pays-d'en-Haut, car cette dernière a acquis la compétence à l'égard des municipalités de son territoire concernant la disposition, le traitement et la valorisation des matières résiduelles organiques et celles vouées à l'enfouissement ultime. Le nouveau site d'enfouissement est beaucoup plus rigoureux et n'accepte pas les mêmes matières que l'ancien site.

La provenance des camions qui entrent au site d'enfouissement est connue et il est donc

possible d'identifier chacune des municipalités, et par conséquent, les déchets contenus dans lesdits camions. Plus nous enfouissons de déchets, plus cela coûte cher aux municipalités et plus les citoyens sont taxés. Il est urgent de réduire le plus rapidement possible l'enfouissement des matières résiduelles et au quotidien, des gestes simples peuvent faire la différence.

Bonne lecture et surtout conservez cette édition spéciale de l'Actualité *adéloise*.

Nadine Brière
Conseillère municipale
District no 1

• Pierre Morabito
• Conseiller municipal
• District no 6

Comité consultatif en environnement (CCE)

Le rôle du comité consultatif en environnement (CCE) est de faire des recommandations de sujets à étudier au conseil municipal qui, à son tour, établit les thèmes à prioriser pour l'année. Ces thèmes sont ensuite étudiés par le CCE qui apporte des suggestions à la table et fait ses recommandations au conseil. Les sujets peuvent être très variés, allant de la protection des plans d'eau, à l'utilisation des pesticides et des engrais, l'éradication de l'herbe à poux, la conservation de l'eau potable, le développement durable, le patrimoine végétal, la problématique des résidus de jardinage, le recyclage, etc. Pour l'année 2013, le dossier principal mais non unique, est la gestion des matières

résiduelles (recyclage, compostage, revalorisation...).

Le CCE est composé des personnes suivantes :

Sylvie Beauchemin, citoyenne
Nadine Brière, conseillère municipale
Stéphane Cardi, citoyen
Mélissa Laniel, citoyenne
Pierre Morabito, conseiller municipal (substitut)
Monsieur Louis Tanguay

Personne ressource à la Ville : Madame Isabel Roberge

Les pesticides *Attention!*



Depuis 2003 il est interdit d'utiliser des pesticides de synthèse sur le territoire de la Ville de Sainte-Adèle. Les herbicides, les insecticides et les fongicides sont tous des pesticides. Le règlement de la Ville préconise l'utilisation de moyens naturels pour une gestion écologique de votre pelouse. Une gestion qui vise la santé à long terme de votre terrain.

Pourquoi? Pour protéger votre santé et surtout celle des enfants qui sont particulièrement vulnérables aux produits chimiques. Si vous le sentez c'est que vous l'absorbé déjà. Les pesticides peuvent provoquer de graves problèmes au niveau du système reproducteur (problèmes de fertilité), du système nerveux, du système endocrinien (hormonal) et immunitaire. Par exemple, des études démontrent qu'une absorption pendant la grossesse peut nuire au développement des fonctions reproductrices chez le futur garçon. La Société canadienne du cancer étudie actuellement l'impact de ces pesticides sur la santé, comme elle l'a fait pour la cigarette.

Les produits appliqués à l'extérieur, que ce soit chez-nous ou chez le voisin, peuvent aussi pénétrer à l'intérieur des maisons. Ils y persistent souvent plus longtemps qu'à l'extérieur. On peut donc en retrouver non seulement sur notre terrain et dans notre piscine mais aussi sur le tapis de la maison, notre animal domestique, nos aliments... tout ça, pour de la pelouse.

Exceptionnellement, la Ville peut émettre un permis temporaire d'utilisation de pesticides. Sachez qu'un permis d'utilisation de pesticides peut être émis seulement pour réprimer une infestation majeure qui représente une menace réelle pour la santé humaine, animale, et végétale. Le permis est émis lorsque toutes les alternatives connues et respectueuses de l'environnement seront épuisées, y compris l'utilisation des pesticides à faible impact (rapidement biodégradables).

Pour une bonne source d'information vous pouvez visiter le site d'Équiterre: <http://www.equiterre.org/taxonomy/term/911/all>

POURQUOI ÉCONOMISER *l'eau?*

Une économie d'eau de 10% et plus permettra de reporter et même de réduire les investissements requis pour pallier à la demande des utilisateurs et pour le traitement des eaux usées. Cela représente une pression moins grande sur le avis d'imposition de tout le monde à long terme. Les propriétaires de puits privés le savent bien. Notre eau souterraine est de bonne qualité mais elle n'est pas en quantité illimitée

À l'intérieur de la maison

- Gardez une bouteille d'eau au réfrigérateur, ce qui vous évitera de laisser couler le robinet jusqu'à ce que l'eau soit froide.
- Réglez le niveau d'eau de la machine à laver selon le volume de vêtements à laver.
- Réglez la machine à laver et le lave-vaisselle au cycle le plus court.
- Pour la vaisselle à la main, utilisez le lavabo, cela évitera de laisser couler de grandes quantités d'eau inutilement.
- Une douche consomme moins d'eau chaude (et d'énergie) qu'un bain.
- Fermez l'eau entre les diverses étapes du brossage des dents.



À l'extérieur de la maison

- Réglez la hauteur de coupe de la tondeuse à gazon à un niveau supérieur (environ 7,5 cm). Le gazon plus long conservera mieux son humidité et donc pas besoin d'arroser.
- Quand vous lavez votre voiture, remplissez un seau d'eau et utilisez une éponge. Vous pouvez ainsi économiser quelque 300 litres d'eau.
- Utilisez un balai pour nettoyer l'entrée.
- Couvrez la piscine extérieure lorsqu'elle n'est pas utilisée pour réduire l'évaporation.
- Arrosez les légumes et les fleurs avec un arrosoir.
- Préférez les fleurs indigènes et vivaces dans vos aménagements paysagers, elles sont plus résistantes à la sécheresse.
- Récupérez l'eau de pluie avec un bac de récupération placé sous la gouttière.
- De grâce! N'utilisez pas l'eau potable pour faire fondre la neige!



VOUS FAITES DES TRAVAUX *sur votre terrain?*

Aussitôt que vous avez à effectuer des travaux impliquant le remaniement du sol, des mesures de contrôle de l'érosion doivent obligatoirement être prises afin d'éviter que des sédiments se retrouvent dans un milieu hydrique et ses rives et dans les fossés de la ville.

Ces mesures de contrôle de l'érosion doivent être installées suite au dépôt de la demande de permis. Un permis n'est émis qu'une fois ces mesures mises en place et vérifiées par la préposée à l'environnement.

Les mesures de contrôle de l'érosion peuvent prendre plusieurs formes, dont les barrières à sédiments et les bottes de paille. Des fiches informatives et illustrées expliquant ces

mesures, sont disponibles au Service d'urbanisme. Sous notre climat, un sol prend environ 300 ans pour se construire. Essayez donc de le garder en place, votre pelouse et vos végétaux seront plus vigoureux et nécessiteront bien moins d'entretien.



La barrière avec toile



Bernes en escalier - Source : MTQ Estrie

IL FAUT SOULEVER *le bon couvercle!*

Une photo du site de recyclage? Non. Il s'agit en fait du site d'enfouissement qui ne devrait recevoir que des déchets non-recyclables. Pourtant, 35% de cet arrivage provenant des bacs de Sainte-Adèle est composé entre autres de cartons, plastiques, papiers et conserves, qui tous peuvent être très facilement déposés dans le bac bleu. Il s'agit simplement de soulever le bon couvercle. Le règlement municipal prévoit d'ailleurs des amendes pour les résidents fautifs qui mettent les mauvaises matières dans le mauvais bac. L'enfouissement des déchets coûte très cher.

En recevant des matières qui ne devraient pas y être, le site d'enfouissement se remplira trop rapidement et des dépenses supplémentaires devront être réclamées aux contribuables.

Pour les objets en bon état; ils peuvent être apportés à un organisme communautaire (<http://ville.sainte-adele.qc.ca/bottin.php> - catégorie « communautaire ») ou donnés sur le site de Compo Recycle « Ton surplus mon bonheur » (<http://www.comporecycle.com/ton-surplus/index.php>). Quant aux déchets dangereux, ils doivent être apportés à



L'ÉCOCENTRE : ordinateurs, appareils électroniques, peintures, ampoules fluocompactes, pneus, piles (les piles peuvent aussi être déposées dans les différents bâtiments municipaux).

NE JETEZ JAMAIS D'APPAREILS ÉLECTRONIQUES dans les bacs. Ils sont constitués de composantes très polluantes. Ces appareils **DOIVENT** être apportés à l'écocentre.

- Cartons d'œufs
- Papiers et cartons propres
- Cartons de lait et de jus rincés
- Livres (sans couverture)
- Sacs de plastique
- Pellicules de plastique
- Plastiques (# 1, 2, 3, 4, 5 et 7)
- Canettes d'aluminium
- Conserves
- Chaudrons, poêles
- Bouteilles et pots de verre

- Cintres (plastique, métal)
- Métal
- Clous, vis
- Polyéthylène



- Cartons et papiers souillés
- Tapis
- Sacs de croustilles
- Couches
- Filage électrique
- Nourriture (si vous ne compostez pas)

Les Maringouins



Pourquoi les maringouins nous attaquent ?

Ce sont les femelles seulement qui nous piquent. Notre sang lui sert à nourrir ses œufs. En fait, les maringouins se nourrissent principalement de nectar et de sève.

Comment réduire leur nombre:

Les maringouins se développent dans l'eau stagnante. Afin de ne pas encourager la prolifération du maringouin, il est donc important d'éviter l'accumulation d'eau : conduite de drainage, arrosoir, récipient abandonné, gouttières, toile solaire de votre piscine, vieux pneus et bain d'oiseaux sont autant d'endroits où une femelle peut déposer de 50 à 300 œufs! C'est pourquoi il est important de régulièrement faire le tour de votre terrain afin de vous assurer de ne pas avoir d'eau stagnante et de changer régulièrement l'eau du bain d'oiseaux.



Œufs sur la bordure d'un pot à fleur



Larves dans l'eau

Les arbres morts, ça sert à quoi?

Un arbre mort ne doit pas nécessairement être coupé s'il ne pose pas de danger. Il sert de nourriture et d'abris aux insectes et champignons mais aussi au pic-bois, à la mésange, à certains petits hiboux et chauves-souris, au raton-laveur, à l'écureuil et à la martre. Certains rapaces les adoptent comme perchoir.



Combien de temps un arbre mort reste debout? C'est selon l'espèce. Une épinette noire ou un peuplier faux-tremble: en moyenne 15 ans. Un sapin baumier : 18 ans et un pin gris 24 ans ⁽¹⁾. À ce rythme, votre arbre pourrait servir d'habitat à plusieurs générations d'animaux!

⁽¹⁾ Virginie-Arielle Angers; Dynamique des arbres morts en forêt Boréale

..... Les engrais

L'engrais chimique donne un résultat plus rapide mais moins durable. Il acidifie le sol, qui se décompose moins bien, et rend les plantes plus sensibles aux parasites et aux maladies. De plus, étant très solubles, ces engrais ont tendance à se retrouver facilement dans nos lacs et cours d'eau contribuant ainsi au problème de cyanobactéries (algues bleues) et il faut souvent plus d'une application par année.



Les engrais à « base organique » sont généralement composés de 15% de matière organique, le 85% restant peut être un engrais de synthèse.

L'engrais naturel, les amendements et le compost

L'engrais naturel complète les besoins nutritifs des végétaux. Il se fixe au sol et les éléments nutritifs sont libérés lentement. Étant peu soluble il restera où vous l'avez épandu et généralement vous n'aurez à effectuer qu'une seule application qui durera toute l'année.

L'amendement peut être organique (compost, feuilles, terre noire...) ou minéral (calcium, sable, argile...). Le compost est un amendement. Il contient des nutriments mais il est surtout riche en matières organiques. Il enrichit donc le sol et lui donne les outils pour être efficace, en profondeur et à long terme. Il améliore tous les types de sol. Il y a toutes sortes de compost; à base de fumier, de crevettes, de végétaux...Mais attention, même le compost ne peut être épandu en bande riveraine.

Pour avoir une bonne pelouse il faut un bon sol et un mélange d'herbes. Les engrais synthétiques n'apportent ni un, ni l'autre.



À QUOI ÇA SERT *une rive?*

Les lacs et les cours d'eau ne peuvent être en santé sans leurs rives. Et attention! Dans le nouveau règlement de zonage, presque tous les milieux hydriques (lac, ruisseau, rivière, milieux humides) doivent avoir une rive naturelle de 15 mètres.

C'est un habitat pour la faune

Les animaux y trouvent un excellent couvert de nidification, d'abri et de nourriture. La rive peut aussi servir de corridor de déplacement et de lien entre les habitats forestiers. Les poissons s'en servent comme garde-manger, cachette et site de reproduction.

Elle empêche le réchauffement excessif de l'eau

En créant de l'ombre, la végétation prévient le réchauffement excessif de l'eau. Une eau moins chaude contient plus d'oxygène et donc réduit la prolifération d'algues.

C'est une barrière efficace et un filtre contre la pollution

La pluie entraîne avec elle des sédiments. En se déposant sur le littoral les sédiments peuvent; colmater les frayères, empêcher l'eau de s'écouler normalement et faciliter l'établissement d'un surplus de plantes aquatiques.

Pour être efficace la rive doit être composée des trois strates de végétation : l'herbe, les arbustes et les arbres. Ensemble ils gardent votre sol en place et captent les nutriments avant qu'ils n'atteignent l'eau, ce qui prévient sa surfertilité. Un fossé ou un drain s'écoulant directement dans l'eau, ou encore un accès au lac mal conçu, sont donc contre-productifs et doivent absolument être évités.



Elle régularise le cycle hydrologique

À la fonte des neiges et lors de pluies, l'eau arrive plus rapidement et en plus grande quantité. La végétation riveraine permet la régularisation de cet apport d'eau en ralentissant son débit et en utilisant une partie de cette eau pour ses propres besoins. Les crues en aval sont donc moins extrêmes, réduisant par le fait même les dangers d'inondations.

La végétation sert de brise-vent naturel et crée un paysage riche

Les grands arbustes et les arbres ralentissent le vent réduisant ainsi son pouvoir d'érosion. Ils peuvent également contribuer à la création d'un microclimat avantageux pour la croissance des plantes. De plus, une végétation diversifiée en bande riveraine apporte des formes et des couleurs variées rendant ainsi le paysage bien moins monotone!

Vous nourrissez les animaux sauvages?

Nourrir les animaux sauvages peut avoir des répercussions néfastes pour l'animal et pour l'humain. L'animal sauvage prendra rapidement de mauvaises habitudes. Il risque alors d'endommager votre propriété et même de blesser votre animal domestique. Il perd sa peur naturelle des humains et peut devenir agressif. Les rats ou les écureuils passeront sans gêne à travers votre moustiquaire pour obtenir ce qu'ils veulent, les outardes deviennent territoriales et agressives lorsque vous vous baignez à proximité, le renard peut mordre votre chat



qu'il considère comme un compétiteur, les chevreuils complètent leur repas avec vos arbustes et vos fleurs, le raton-laveur qui était seul au début revient avec sa famille en entier...

De plus, étant donné qu'ils deviennent dépendants, ces animaux peuvent mourir lors de la saison hivernale si la source de nourriture cesse, lorsque vous partez en vacances par exemple.

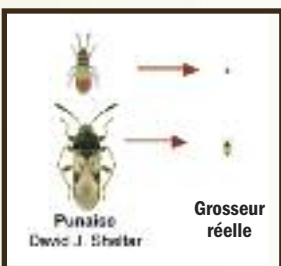
À Sainte-Adèle, les animaux sauvages ont amplement de quoi se nourrir. Gardez donc les aliments à l'intérieur et ne nourrissez pas votre animal domestique à l'extérieur, assurez-vous de garder vos ordures de façon étanche dans vos bacs, garder les mangeoires d'oiseaux hors de la portée des animaux sauvages. L'entente entre l'humain et la faune ne s'en portera que mieux.

La PUNAISE VELUE

Elle cause un dommage en suçant la sève de l'herbe. Si des plaques jaunes apparaissent sur votre pelouse vers la fin juin, c'est que la punaise est présente en grande quantité. Contrairement aux dommages causés par le ver blanc, le gazon ne s'arrache pas facilement.



Pour savoir si votre terrain a des punaises; grattez le sol à la base de la pelouse et regardez de près si de minuscules points rouges ou noirs apparaissent. Vous pouvez aussi insérer à environ 5 cm dans le sol, près des zones affectées, une boîte de conserve préalablement ouverte aux deux bouts. Puis, remplissez la conserve d'eau et grattez le sol à l'intérieur. Si la pelouse est infestée de punaises velues, elles flotteront à la surface après quelques minutes.



Cycle de vie :

La femelle dépose ses œufs sur la pelouse au printemps pour atteindre un pic de ponte au début juin. Les larves émergent au bout de 2 à 3 semaines. C'est à ce stade de développement que les interventions sont le plus efficaces.

C'est au début juillet que les larves font le plus de dommages.

Au 1^{er} stade de développement, les larves sont de la grosseur d'une tête d'épingle et de couleur rougeâtre alors que l'adulte a une longueur maximale de 5 mm et est de couleur noire.

Comment s'en débarrasser et les éviter:

- Gardez votre gazon à une hauteur d'au moins 8 cm (3 po).
- Encouragez la biodiversité dans votre pelouse.
- Les punaises préfèrent les sols chauds et ensoleillés. L'ombre apportée par la plantation d'arbustes et d'arbres est donc bénéfique pour votre terrain.
- Évitez les engrais synthétiques. Ils libèrent trop rapidement les nutriments et surfertilisent le sol. Privilégiez plutôt l'utilisation de compost dont les éléments nutritifs sont libérés lentement.
- Vous pouvez aussi utiliser un mélange eau - savon à vaisselle, soit environ 5 ml (1 cuillère à thé) de savon pour 1 litre d'eau. Vous faites 3 applications à 6 jours d'intervalle environ. Assurez-vous de dépasser de la zone affectée.
- Passez l'aspirateur! Et oui, vous pouvez aspirer les zones affectées. En cas d'infestation au cours de l'année précédente, commencez à passer l'aspirateur dès la fin mai afin de capturer les femelles avant qu'elles ne pondent.

Le VER BLANC / HANNETON

Le ver blanc est en fait la larve du hanneton. Le ver se nourrit de racines de diverses plantes mais il affectionne particulièrement la pelouse. Sans ses racines le gazon meurt. Il y a alors apparition de plaques jaunes. Vu le dommage causé aux racines, la pelouse à cet endroit sera facile à arracher.

Cycle de vie :

C'est surtout au stade larvaire que le hanneton cause des dommages. À la mi-juin, les hannetons sortent du sol et vont



Stade larvaire
Ver blanc



Stade adulte
Hanneton

s'accoupler tard en soirée. Les œufs sont déposés dans le sol à une profondeur d'environ 10 cm (4 po). Les vers se nourrissent de racines de juillet à octobre. C'est en octobre que vous pourriez voir les plus gros dommages. Au printemps suivant, les vers seront à leur taille maximale et se transformeront en hanneton à la mi-juin et recommenceront le cycle.

À la mi-août, la larve longue de quelques millimètres seulement, peut être repérée en soulevant la pelouse jusqu'au niveau des racines et enlevée manuellement. Considérez que votre pelouse a un problème si vous trouvez plus de 5 larves au pied carré. Le même exercice peut être fait au printemps.

Comment s'en débarrasser :

- Encouragez la biodiversité végétale ce qui attirera les prédateurs naturels des vers blancs : les fourmis, les guêpes parasitoïdes et les nématodes (petits vers). La taupe, la mouffette et le raton laveur s'en délectent mais nous laissent avec une pelouse plutôt retournée. Attirez plutôt les corneilles, les étourneaux et les merles (rouges-gorges) qui s'en nourrissent aussi mais qui ne causeront pas de dommages.
- Le hanneton n'apprécie guère le gazon long ni le sol sec pour son développement : laissez votre pelouse à une hauteur de 8 cm car il est plus difficile pour un hanneton de pondre dans l'herbe longue et touffue et gardez votre sol sec de la mi-juin à la mi-juillet afin d'éviter les futures infestations.
- Le soir, ne gardez pas les lumières extérieures allumées en permanence; la lumière attire les hannetons durant la période de la ponte (juin-juillet). Favorisez plutôt les luminaires à déclenchement automatique.
- Les pesticides? Autrefois utilisés mais maintenant prohibés, les pesticides tuent sans distinction les prédateurs des vers blancs; fourmis, nématodes et guêpes. Ils tuent aussi les abeilles polinisatrices bonnes pour vos fleurs, les vers de terre bons pour votre sol. De plus, les hannetons volent. Ils reviendront donc si on ne s'attaque pas directement à ce qui les attire en premier lieu.

Saviez-vous que Sainte-Adèle a

une Réserve naturelle composée de trois secteurs?

Grâce aux efforts et à la détermination de la , trois terrains de grande valeur écologique ont reçu le statut de réserve naturelle sur le territoire de la Ville, dorénavant appelé La Réserve naturelle des Pays-d'en-Haut. Cette réserve comprend les secteurs suivants :

La Baissière

Ce terrain de 3,000 mètres carrés est situé en bordure du lac Rond (rue Chantovent). Il s'agit d'un site marécageux et humide d'une importance capitale pour la santé et la vitalité du lac. Il a été cédé à la Société de protection foncière (SPFSA), à la condition expresse qu'il soit conservé à perpétuité dans son état naturel. La Ville de Sainte-Adèle et la Société ont convenu de mettre ce site à l'usage du public, en tant que parc de conservation, comme fenêtre sur le lac Rond.



Le Boisé Claude-Henry

Ce terrain d'environ 9,300 mètres carrés est situé en bordure du lac Millette (chemin du Moulin). Il est traversé par petit ruisseau source d'alimentation du lac Millette. Il a été donné à la Société par madame Christiane Jean Henry, en hommage à son mari décédé, afin de préserver la santé du lac Millette.

Le Boisé Marie-Bernard-du-Haut-Cilly

Ce terrain d'environ 60,000 mètres carrés, représentatif du milieu forestier de la région, est situé à l'extrémité ouest du chemin du Sommet bleu. Il occupe un

sommet de montagne qui culmine à une altitude de 380 mètres et représente une composante importante du paysage visuel de Sainte-Adèle. Ce joyau naturel a été donné à la Société par monsieur François de Passillé avec la mission de le conserver à perpétuité

Aidez-nous à bâtir notre patrimoine naturel collectif pour que les enfants de nos enfants puissent en profiter aussi. Pour devenir membre, participer aux activités de la Société de protection foncière de Sainte-Adèle à titre de bénévole, faire une contribution monétaire ou un don de terrains, écrivez à M. Jean-Louis Poirier à jeanlpoi@cgocable.ca ou communiquez avec lui au 450-229-6100. Vous pouvez aussi visiter le site de la Société : www.spfsa.org

MATIÈRES *résiduelles*



Tania Maddalena

Cet été, madame Tania Maddalena, étudiante, fera le tour du territoire de Sainte-Adèle afin de vous aviser et vous informer sur la gestion de vos matières résiduelles. En effet, la Ville tente de diminuer la quantité de déchets déposés dans le bac noir et d'améliorer le pourcentage de matières recyclées. D'ici 2020, les matières organiques ne seront plus acceptées dans les sites d'enfouissement. De l'information sera donc distribuée sur les diverses ressources qui s'offrent à vous. De plus, s'il est relevé que de mauvaises matières sont déposées dans le mauvais bac, un

accroche-porte faisant rapport des observations de la conseillère sera laissé chez vous afin de vous aider à prendre les bonnes décisions.

Au recto de l'accroche-porte: le résultat de ses observations ainsi que le règlement.

Au verso : les diverses ressources qui vous sont offertes pour utiliser le moins possible le bac noir.

Elle sera aussi au marché d'été de Sainte-Adèle (rue et stationnement de la

Forge) les samedis 6 juillet et 3 août, de 10 h à 12 h, afin de vous donner de l'information supplémentaire et répondre à vos questions sur le compostage et le recyclage.

Très peu de choses doivent se retrouver dans le bac noir. Certaines matières, comme le polystyrène (plastique no 6) qui comprend le styromousse, des ustensiles en plastique pour les pique-niques, des barquettes pour la viande ou les légumes, sont difficiles à recycler...